Exemplaire à adresser

Données télétransmises de l'avis d'arrêt de travail à l'Assurance Maladie **X** initial

☐ de prolongation

(art. L.162-4-1-1er al., L.162-4-4, L.315-2, L.321-2-5eme al., L. 376-1, L. 613-20, R. 32 613-23 du Code de la sécurité sociale, L. 732-4 du Code rural et de la pêche maritime	00/5 5140/0/
l'assuré(e)	
numéro d'immatriculation : 1 0 0 0 4 1 1 0 6 9 1 nom et prénom (nom de famille – de naissance, suivi, s'il y a lieu, du nom d'usag code de l'organisme de rattachement (voir votre attestation papier Vitale) adresse où le malade peut être visité (si différente de votre adresse habitue	: 0 1 3 8 1 1 3 4 1
code postal : ville : bâtiment : escalier : étage : apparte (1) L'accord préalable de votre caisse est OBLIGATOIRE si cette adresse se situe hors	
l'arrêt prescrit fait-il suite à un accident causé par un tiers ?	□ oui date non 🗷
MESSAGE A L'ATTENTION DE L'EMPLOYEUR : A réception de l'a signalement d'arrêt en DSN ou une attestation de salaire dans indemnités journalières de votre salarié(e).	s le meilleur délai afin de permettre de calculer les
l'employeur	
nom, prénom ou dénomination sociale : adresse :	
n° téléphone : e.mail : les renseignements	médicaux
•	
je, soussigné(e), certifie avoir examiné (nom et prénom) : GOMEZ • et prescrit un arrêt de travail jusqu'au - 10/01/2022	
sans rapport* en rapport* □ avec un état pat *une des deux cases doit être obligatoirement cochée sorties autorisées : oui ☑ à partir du : 10/01/2022 (l'assuré(e) doit être présent(e) à son domicile entre 9 et 11 heures et entre 14 et 16 par exception, pour raison médicale dûment justifiée, sorties autor non ☑ oui □ à partir du :	·
• et prescrit un temps partiel pour raison médicale du :	au:
DAMALIX GILLES	e : 10/01/2022
La loi 78.17 du 6.1.78 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libert droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Quiconque se pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1, 441-1)	és s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de

- Vous êtes salarié(e): Votre médecin vous remet cet exemplaire que vous devez adresser à votre employeur. A conserver par l'assuré(e) Faites parvenir à votre caisse, dès que possible, l'attestation de salaire établie par votre employeur.
- Vous êtes fonctionnaire: Votre médecin vous remet cet exemplaire que vous devez adresser à votre employeur dans les deux jours.
- Vous êtes sans emploi : Votre médecin vous remet cet exemplaire que vous devez adresser au POLE EMPLOI.
- Vous exercez une profession indépendante : Votre médecin vous remet cet exemplaire à titre d'information.

IMPORTANT : Quelle que soit votre situation, n'oubliez pas :

- De respecter les heures de présence à domicile (de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures), sauf en cas de sorties autorisées sans restriction d'horaire ou à l'occasion d'un temps partiel pour raison médicale,
- De demander un accord à votre organisme d'assurance maladie, avant votre départ, si vous deviez quitter votre département de résidence,
- De vous rendre aux convocations qui vous seront éventuellement adressées par le service du contrôle médical,
- De vous abstenir de toute activité non autorisée.

ATTENTION : En dehors des cas prévus par la réglementation, la prolongation d'un arrêt de travail doit être prescrite par le médecin prescripteur de l'arrêt initial ou le médecin traitant.

Pour plus d'informations : www.ameli.fr/arret-de-travail ou scannez le QR Code

